



ASSOCIATION  
RINGUETTE  
ROUSSILLON  
C.P. 164 St-Germain  
Québec, H5A 1E8

ASSOCIATION SPORTIVE  
DE RINGUETTE  
DE BROSSARD

## Code de l'entraîneur

1. Je considère chaque joueuse avec respect et équité sans égard au potentiel physique, au statut économique ou à toute autre condition.
2. J'agis toujours dans le meilleur intérêt des joueuses.
3. Je considère que le développement de la personne prime sur le développement du sport.
4. Je fais preuve d'honnêteté envers les joueuses et je refuse de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.
5. Je connais et respecte les règles écrites et non écrites de mon sport.
6. J'utilise un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
7. Je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
8. Je respecte les arbitres ainsi que les joueuses, entraîneurs et partisans des équipes adverses.
9. Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite.
10. J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
11. J'honore mes engagements écrits et verbaux face aux joueuses et l'association.
12. Je fais preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers mes collègues.



ASSOCIATION  
RINGUETTE  
ROUSSILLON  
C.P. 164 St-Constant,  
Québec, J5 1P1S

ASSOCIATION SPORTIVE  
DE RINGUETTE  
DE BROSSARD

## Code de la joueuse

1. Je respecte les règles du jeu.
2. Je respecte les entraîneurs, les officiels, les spectateurs et mes adversaires.
3. Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.
4. Je joue pour m'amuser et je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
5. Je considère le dépassement personnel et le travail d'équipe plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.
6. Je fournis un effort constant et engagé.
7. J'accepte les erreurs de mes coéquipières.
8. Je considère mon adversaire indispensable pour jouer.
9. J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
10. J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant le bon travail de l'adversaire.
11. Je représente mon sport, mon équipe ainsi que mon association par mon attitude et mon comportement sur la glace et hors glace.



ASSOCIATION  
RINGUETTE  
ROUSSILLON  
C.P. 164 St-Constant  
Québec, J5A-1T8

ASSOCIATION SPORTIVE  
DE RINGUETTE  
DE BROSSARD

## Code du parent

1. Je considère que les enfants font du sport pour leur plaisir et non pour me divertir.
2. Je n'ai pas d'attente irréaliste, je suis conscient que les joueuses ne sont pas des professionnelles.
3. Je considère chaque joueuse avec respect.
4. Je ne ridiculise jamais une joueuse qui a commis une erreur durant une partie ou une pratique.
5. Je considère la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
6. Je respecte les arbitres ainsi que les joueuses, entraîneurs et partisans de l'équipe adverse.
7. Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite.
8. J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
9. Je condamne l'usage de la violence sous toutes ses formes et je le fais savoir de façon appropriée aux entraîneurs et aux responsables de l'association.
10. J'évite d'utiliser un langage incorrect ou de harceler les joueuses, les entraîneurs, les officiels ou les autres spectateurs.